

Référendum en Nouvelle-Calédonie: «Quoi qu'il arrive, il restera un lien particulier avec la France»

PAR ELLEN SALVI

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 5 OCTOBRE 2018



© ES

Avant le référendum d'autodétermination qui se tiendra en Nouvelle-Calédonie le 4 novembre, le haut-commissaire de la République Thierry Lataste, représentant de l'État dans l'archipel, revient sur les enjeux du processus de décolonisation engagé il y a trente ans. Et sur ce qu'il reste à faire pour apaiser une société encore fracturée.

C'est sa dernière prise de parole avant le grand jour. À compter de cet entretien, Thierry Lataste, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie depuis mai 2016, entrera, comme tous les représentants de l'État – président, premier ministre et membres du gouvernement compris –, en « période de réserve ». Et ce jusqu'à la promulgation officielle des résultats **du référendum d'autodétermination** qui se tiendra dans l'archipel du Pacifique, le dimanche 4 novembre.

Passé par le ministère de l'intérieur aux côtés de Manuel Valls et de Bernard Cazeneuve, avant de rejoindre François Hollande à l'Élysée, où il fut directeur de cabinet de janvier 2015 à juin 2016, ce haut fonctionnaire issu du corps préfectoral est l'un des témoins privilégiés du processus de décolonisation, engagé il y a trente ans en Nouvelle-Calédonie. Une première fois haut-commissaire de la République de

1999 à 2002, il fut quelques années plus tôt l'un des négociateurs de l'accord de Nouméa conclu en 1998, sous le gouvernement de Lionel Jospin.

De retour dans l'archipel depuis deux ans, il est chargé de l'organisation des services relevant des pouvoirs régaliens tels que définis par cet accord, principalement l'ordre public et la justice. En Nouvelle-Calédonie, où nombre de compétences sont directement exercées par les collectivités, le haut-commissaire joue surtout les courroies de transmission entre l'État et les forces politiques sur place. À ce titre, il assiste de droit au comité des signataires de l'accord de Nouméa et veille à la conduite de ce qu'il qualifie de « *process général* ».

Pour Mediapart, Thierry Lataste revient sur les grands enjeux du scrutin de novembre, à l'occasion duquel **174 154 électeurs** – sous statut civil coutumier et sous statut civil de droit commun – seront appelés à répondre à **la question suivante** : « *Voulez-vous que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté et devienne indépendante ?* ». Évoquant les scénarios possibles pour l'après-référendum, le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie retrace également les évolutions d'une société qui tend vers le métissage, mais reste encore largement fracturée.

À un mois du référendum et après trente ans d'attente, quel est le climat en Nouvelle-Calédonie ?



Thierry Lataste. © DR

Thierry Lataste : Il n'y a pas vraiment de bouleversement puisque ça fait effectivement trente ans que ce référendum est annoncé. Cette perspective était constante dans la vie publique calédonienne. Cela dit, la consultation n'est pas forcément la préoccupation quotidienne de tous les électeurs. Ces derniers temps, l'actualité a été dominée par d'autres questions, comme la création d'une TVA locale [*la taxe générale sur la consommation, TGC – ndlr*] ou la délinquance, qui est ici une vraie problématique.

Il y a en Nouvelle-Calédonie des personnes très politisées, engagées dans la durée, mais il y en a aussi qui regardent tout ça de plus loin. Ce qui me frappe, c'est que les forces politiques font leur travail pour convaincre les gens d'aller voter. Il n'y a pas eu jusqu'à présent, et j'espère que cela durera, d'expressions des forces politiques qui soient provocantes, stigmatisantes ou violentes, d'un côté comme de l'autre. Il reste quatre semaines et en arrivant sur l'obstacle, les choses risquent de se tendre un peu, mais en tout cas, il y a un souci partagé que tout se passe bien.

Y a-t-il une appétence pour ce référendum ?

Ceux qui ont la mémoire des « événements » [*expression communément employée pour évoquer le boycott actif des élections du 18 novembre 1984 et l'insurrection kanak qui s'ensuivit – ndlr*], de ce

qu'ils ont représenté, des affrontements qui ont eu lieu, des morts... ont aujourd'hui quarante ans ou plus. Il y a sûrement **de nouvelles générations** qui ont été bercées par cette question de l'indépendance ou de la non-indépendance, mais pour elles, cela manque singulièrement de concret.

On aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait des mouvements significatifs en termes de tonus économique, d'emprunts, de placements, etc. ; imaginer qu'à partir du moment où on ne sait pas de quoi sera fait le lendemain, on cesse par exemple de s'endetter pour acheter de l'immobilier. Mais ces mouvements ne se sont pas produits, ce qui prouve bien que les gens continuent de se projeter dans leur vie, sans se heurter à la barrière du résultat du référendum.

De l'extérieur, on a le sentiment d'une société fracturée en deux camps. Le ressentez-vous aussi de cette façon ?

C'est l'histoire de la Calédonie qui le veut. **Il y a un peuple premier, un peuple autochtone : les Kanak ; et puis il y a beaucoup de gens qui sont venus d'ailleurs : des Européens, des personnes arrivées du Vietnam, d'Indonésie ou de Wallis-et-Futuna – il y a beaucoup plus de personnes d'origine wallisienne et futunienne en Nouvelle-Calédonie qu'à Wallis-et-Futuna. Tous ces mouvements sont liés à l'industrie du nickel et à son besoin de main-d'œuvre.**

La société calédonienne d'aujourd'hui, c'est la coexistence de ces peuplements d'origines diverses. Cela dit, le pays est beaucoup plus métissé qu'on ne le pense. **La plupart des gens qui se reconnaissent comme Kanak peuvent avoir des ancêtres européens, et de la même manière, beaucoup de gens qui se considèrent comme Européens savent très bien qu'ils ont une grand-mère ou une arrière-grand-mère kanak.**

Il y a un réel métissage de sang, mais ce n'est pas encore un métissage culturel. En Nouvelle-Calédonie, coexistent des gens qui sont restés fidèles à leurs traditions, à leur mode d'existence, à leurs rapports familiaux – les Kanak ; et des gens qui s'inscrivent davantage dans un mode occidental, même si ce mode

ressemble peu à la France métropolitaine. Dans la brousse, on est plus proche de l'univers culturel du bush australien que d'une campagne de métropole.

C'est aussi une société où l'histoire est lourde : le régime de l'indigénat, le fait de ne pas être citoyen français jusqu'à la Seconde Guerre mondiale pour l'essentiel des Kanak, le fait d'être cantonnés dans des réserves, les souvenirs douloureux de certaines familles dont les ancêtres ont été exposés à l'exposition coloniale de 1931... Cette histoire est peut-être méconnue d'un côté, mais elle reste très prégnante de l'autre.

Beaucoup de choses ont été faites pour le rapprochement depuis la Seconde Guerre mondiale. Il y avait de vraies frontières entre les communautés et désormais, on va vers une société où il y a certes des appartenances communautaires, mais où les gens se croisent, travaillent ensemble et se connaissent. Cette tendance existe, même si on est encore loin du but. Je vous donne un exemple : il y a 120 avocats au barreau de Nouméa et les deux premiers avocats kanak, dont une jeune femme d'ailleurs, n'ont prêté serment qu'en 2016.

L'État a tenu à conserver depuis 30 ans une forme de neutralité. C'est d'ailleurs ce qu'a répété Emmanuel Macron lors de son déplacement sur place, tout en ajoutant que « la France ne serait pas la même sans la Nouvelle-Calédonie ». Comment gérez-vous cet écart ?

La France voit effectivement la Nouvelle-Calédonie comme une richesse. Cette présence dans le Pacifique lui donne un statut sur des questions telles que la biodiversité ou la lutte contre le changement climatique. Les Calédoniens en sont plutôt fiers. Même les indépendantistes savent bien qu'il restera, quoi qu'il arrive, un lien particulier avec la France, ne serait-ce que par l'usage de la langue. Il y a une histoire commune de 165 ans que personne n'envisage d'effacer dans la période qui vient.

Pourquoi l'État français, contrairement à l'ONU, n'emploie-t-il jamais l'expression « décolonisation » à propos de la Nouvelle-Calédonie ?

L'accord de Nouméa est considéré comme un accord de décolonisation. C'est ce qui est fondateur pour l'État puisqu'il y a même une référence à l'accord dans la Constitution. La France a accepté que la Nouvelle-Calédonie soit inscrite depuis 1986 sur la liste des territoires à décoloniser de l'ONU et elle participe positivement chaque année à la commission de la décolonisation [la France n'a pas accepté cette inscription aussi facilement, comme expliqué sous l'onglet « Prolonger » – ndlr]. Elle accepte aussi, dans ce cadre-là, la venue du comité de décolonisation en Nouvelle-Calédonie. Ce fut le cas en 2014 et de nouveau en mars 2018, à l'invitation du premier ministre français. Il n'y a donc aucune difficulté avec cette expression.



Le XVIIe comité des signataires de l'accord de Nouméa à Matignon, le 27 mars. © Reuters

Avez-vous observé au cours des derniers mois des violences liées à la perspective du référendum ?

Nous n'avons pas eu d'incidents de ce type-là, à l'exception de provocations réciproques survenues récemment à Ouégoa, une commune très isolée du grand nord calédonien, où coexistent justement des gens extrêmement métissés, mais très marqués ; les uns se considérant comme Européens, les autres comme Kanak. Mais c'était très ponctuel, très circonscrit, et ça n'a donné lieu à aucune surenchère de la part des forces politiques, qu'elles soient indépendantistes ou non indépendantistes.

Les armes circulent largement dans la société calédonienne, ce qui pose une question sérieuse d'ordre public. Ne redoutez-vous pas des violences au lendemain du référendum ?

C'est l'un des points de vigilance. La Calédonie est une société très armée, il y a un goût de la chasse et des armes, dans toutes les communautés d'ailleurs. C'est effectivement un facteur de danger, et donc,

d'attention particulière pour les forces de l'ordre. Il est sûr que la manière dont les uns célébreront une victoire attendue, le respect qu'ils marqueront à ceux qui étaient dans l'autre camp, sont des facteurs essentiels. Il pourrait y avoir des provocations et donc, des répliques à ces provocations. Dans ce cas, j'aurai les moyens de faire face. Je pense que tous les messages seront bienvenus, ceux du comité des sages, ceux des dirigeants de partis. Il faudra dire « le 5 novembre, nous resterons côte à côte, il n'y aura pas les uns qui ont écrasé les autres de manière définitive ».

Avez-vous obtenu des deux parties des garanties afin que nul n'attise les tensions en fonction des résultats ?

En tout cas, on leur fait passer le message. Je constate que pendant la période de campagne, les expressions sont mesurées. J'escompte, et je le rappellerai aussi souvent que nécessaire, qu'il faudra veiller à ce qu'il en soit ainsi le soir du résultat et les jours suivants.

Les forces politiques seront-elles invitées à se remettre autour de la table des discussions au lendemain du référendum ?

Il y aura, quel que soit le résultat, des rencontres politiques à bon niveau entre l'État et les forces politiques calédoniennes, sous un format qui reste à définir. Ce sera un peu plus compliqué en raison des élections au Congrès et aux assemblées de province qui se tiendront en mai 2019, puisqu'il restera de la compétition électorale entre tous. Il reviendra au premier ministre, ou à la ministre en charge, de voir avec les forces politiques ce qu'il sera possible de faire dans cette période-là et ce qui devra être reporté au-delà de ces élections.

Si la Nouvelle-Calédonie devient souveraine, la discussion à ouvrir portera sur les modalités de transition, sur le calendrier de la prise en charge, etc. Dans le cas contraire, les deux principaux partis indépendantistes au sein du FLNKS, l'Union calédonienne et l'UNI-Palika, ont rappelé que l'accord de Nouméa offrait la possibilité d'un deuxième, voire d'un troisième référendum. L'exercice de cette faculté nécessite le vote d'un tiers des membres du Congrès.

Certains, du côté des non-indépendantistes, demandent en cas de victoire un retour en arrière. Est-ce envisageable ?

L'accord de Nouméa, qui est constitutionnalisé, dit que l'organisation politique issue de l'accord sera prolongée au moins jusqu'au troisième référendum. En attendant, il n'y a aucune possibilité de retour en arrière sur les transferts de compétences, c'est inscrit dans l'accord. Ce qui n'est pas écrit en revanche, c'est l'après accord de Nouméa.

S'il n'y a pas d'accession à la pleine souveraineté, les partenaires se réuniront après le troisième référendum. C'est indiqué de cette façon dans l'accord, sans plus de précisions, ce qui laisse tout le champ des possibles à la discussion politique. En tout état de cause, il n'y a pas de départementalistes en Nouvelle-Calédonie. Je n'ai pas vu de mouvements qui souhaiteraient confier plus de responsabilités à l'État que celles qu'il exerce aujourd'hui.

Quels que soient les résultats du référendum, de nouveaux accords sont-ils nécessaires ?

Pas nécessairement puisqu'il y a un second référendum possible jusqu'en 2020, et un troisième jusqu'en 2022. L'organisation actuelle pourra d'ailleurs continuer à progresser, car il y a des compétences qui pouvaient être transférées et qui ne l'ont pas été : la communication audiovisuelle, l'enseignement supérieur, les règles applicables aux collectivités.

Après le troisième référendum, si on va jusque-là et si la réponse aux différentes consultations est non, il y aura quelque chose à écrire sur les institutions de Nouvelle-Calédonie. Mais cela appartiendra aux forces politiques calédoniennes et au gouvernement en responsabilité à ce moment-là.

Quels sont les scénarios possibles ?

L'État est prêt à considérer les quatre hypothèses [« l'accès pur et simple à la pleine souveraineté » ; « la pleine souveraineté avec partenariat » ; « l'autonomie étendue » ; « l'autonomie pérennisée » ; lire notre article sur le sujet – ndlr] mentionnées par les constitutionnalistes qui avaient

été missionnés, avec l'accord des forces politiques, pour donner un éclairage à la fois de comparaison des exemples internationaux et d'adaptation des différentes expériences à la réalité particulière de la Nouvelle-Calédonie. Cela restera vrai, quel que soit le résultat du ou des référendums, et c'est bien là-dessus que portera la future discussion.

Cette discussion n'est pas ouverte aujourd'hui et je n'entends pas d'expression politique des indépendantistes souhaitant qu'on explore tout de suite le contenu d'une nouvelle organisation. Par contre, l'UNI-Palika a défendu l'une des quatre hypothèses : la pleine souveraineté avec partenariat. Dans les documents de campagne que le parti diffuse, c'est assez ouvert sur ce qu'on peut mettre dans cette notion de partenariat. L'important à leurs yeux, c'est d'acquérir la maîtrise du choix. Ensuite, on pourra discuter de beaucoup de choses, y compris originales, sur l'exercice des compétences.

Le bilan de la mise en œuvre des accords de Matignon et de Nouméa acte la réduction des écarts de développement entre les provinces. Mais l'équilibre général est encore loin d'être acquis. Quel rôle peut jouer l'État pour aller au bout de la démarche ?

L'État est le financeur essentiel des politiques de rééquilibrage et de développement territorial. Entre son fonctionnement propre (les forces de police, de gendarmerie, l'armée, le Haut-Commissariat...), le soutien aux collectivités et le financement des défiscalisations de certains projets de développement – il y a encore une demande pour quatre Airbus de la compagnie Aircalin, une autre pour un hôtel Hilton à Lifou... –, ses dépenses s'élèvent à 1,5 milliard d'euros en moyenne. Le premier ministre a été très clair sur le fait que l'État continuerait à accompagner la Nouvelle-Calédonie.

Couverture en eau potable, en électricité, en télécoms ; couverture routière ; cartes des collèges publics et des lycées ; université plutôt bien évaluée au plan national... Les progrès observés au cours des trente dernières années sont le résultat de beaucoup d'argent du contribuable français, puisque les impôts

prélevés en Nouvelle-Calédonie ne sont utilisés qu'en Nouvelle-Calédonie. Toutes les dépenses de l'État dans l'archipel sont financées par les contribuables de métropole ou des anciens départements d'outre-mer.

Au-delà du rééquilibrage économique, comment l'État peut-il renforcer ce qu'on pourrait qualifier de « rééquilibrage social » ?



Au district Wetr à Hnatalo, sur l'île de Lifou. © ES

Tout est mis en place dans cette perspective. Mais la société évolue à son rythme... On partait d'écarts de revenus, d'intégration et de formation, tout à fait considérables. Les jeunes Kanak de l'entre-deux-guerres n'étaient même pas scolarisés dans l'enseignement public, il n'y avait que les missions catholiques et protestantes qui les accueillaient. La société était donc quasi totalement séparée. Aujourd'hui, les enfants sont dans les mêmes classes.

Comme partout en France et ailleurs, il y a certes des quartiers défavorisés, des différences de revenus ou de profils de formation des parents qui créent des différences marquées, mais enfin, tout petit Calédonien, où qu'il habite et quelle que soit la communauté à laquelle il appartient, a vocation à fréquenter les mêmes collèges et les mêmes lycées que ses camarades. Cela change quand même la nature des rapports.

Il y a aussi beaucoup de Kanak dans la vie économique, dans les entreprises ou dans les administrations, qui professionnellement croisent chaque jour des collègues issus d'autres communautés. Dans l'équipe des sept sous-préfets, qui sont mes collaborateurs au quotidien, il y a deux Kanak, dont Marie-Paule Tourte-Trolue, une jeune femme métisse qui a la responsabilité de la province Nord. Elle était auparavant directrice générale des services de la ville de Nouméa, où elle dirigeait 1 200 fonctionnaires, parmi lesquels sont représentées toutes les communautés. C'était inimaginable il y a quarante ans, mais il y a une nouvelle génération qui arrive.

Existe-t-il aussi une nouvelle génération politique, susceptible de prendre la relève des anciens ?

J'ai occupé un premier poste ici en 1991. Tous mes interlocuteurs actuels, et particulièrement côté indépendantistes, je les ai connus cette année-là. Quelques-uns ont changé de position, d'autres ont disparu, mais en gros, il n'y a pas ou peu de visages nouveaux au premier rang. Cette génération politique n'a guère de relève à ce jour.

On voit aujourd'hui que les nouvelles générations sont allées ailleurs : dans l'administration, comme je vous le disais, mais aussi dans les entreprises. Dominique Katrawa, le président du conseil d'administration de la SLN [*Société Le Nickel – ndlr*] est kanak. C'est une première depuis 150 ans. Il y a donc des personnes plus jeunes, qui sont arrivées à de beaux postes à responsabilités, sans s'être placées sur le champ politique, ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'elles ne sont pas engagées en politique.

Quelle relation cette nouvelle génération entretient-elle avec la métropole et plus largement avec la France ?

La plupart des Calédoniens ne connaissent pas la métropole, ou la connaissent mal. Quand ils partent en vacances, ils vont sur la Gold Coast en Australie ou en Nouvelle-Zélande, mais pas en métropole. Pour autant, il y a un attachement sentimental, on se sent pleinement français ici. Des Français un peu différents certes, avec une histoire très particulière, mais des Français.

Prolonger

Comme l'explique Stéphanie Graff, docteure en anthropologie et spécialiste des questions d'autodétermination, de décolonisation et d'autochtonie en Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Calédonie fut réinscrite sur la liste des pays à décoloniser grâce au travail de revendications des leaders indépendantistes kanak, mais aussi avec le soutien des États de la région et d'institutions régionales et internationales comme le Forum des Îles du Pacifique et le Mouvement des Non-Alignés.

Pendant toute cette période, la France a en réalité effectué un intense lobbying auprès des pays membres des Nations unies pour échapper à cette réinscription. Dans ses mémoires intitulées *Une vie à tire-d'aile* (Éditions Fayard, 2007), l'ambassadeur Claude de Kémouralia, qui représentait à l'époque la France à l'ONU et qui a aujourd'hui disparu, écrivait d'ailleurs à ce propos :

« *La question de la Nouvelle-Calédonie à l'ONU prenait un tour préoccupant. Nul ne savait mieux que moi que la France devait absolument maintenir ses positions dans le Pacifique sud non seulement à cause du nickel du "Caillou", mais aussi en raison des très prometteuses ressources marines que l'on commençait à découvrir dans l'immensité parsemée d'îles françaises qui s'étend de la Calédonie aux Marquises.* »